La Maison-Dieu, 212, 1997/4, 7-14
Jean-Claude Crivelli

## RÉFLEXIONS SUR UN CONGRÈS

centici, la Verliederung 2 de « tout-inettre-en-chant » = de

sanssan le mercredi du congres.

posé d'Alexander Völker! - luthérien, directeur du

Jahrbuch für Littligen instrugen handelbeitelle son la tradition du

Kirchenlied et du manuel de chants dans l'espace germa-

seerdeles amolegies hymnesimethodistes

Congrès de Fribourg (1993) et consistant à distinguer les prises de parole selon trois genres, les « grandes » conférences, les études de cas et les communications brèves, se révèle fructueuse et intéressante du point de vue pratique. Fructueuse en ce qu'elle permet de multiplier et de varier les interventions, pratique en ce qu'elle allège la conduite du congrès, permettant à chacun de faire son miel là où il le désire et limitant au minimum les séances en plenum.

Cette année, eu égard au thème retenu par le conseil, « liturgie et musique », la méthode aura permis aux participants de digérer l'une ou l'autre conférence manquant de l'originalité et de la rigueur que l'on pouvait légitimement attendre de la part des orateurs, et d'accorder leur attention à des sujets qui semblaient de prime abord plutôt sectoriels, mais dont l'intérêt et l'actualité étaient mis en valeur grâce à la grande compétence des conférenciers. Je reviendrai tout à l'heure sur les « grandes paréférence des conférence des conférences de conférences de la part des orateurs, et d'accorder des conférences de la grande compétence de la grande compétence des conférences de la grande compétence des conférences de la grande compétence de la gra

« grandes » conférences.

THE PROPERTY OF

# Les cantiques luthériens et les hymnes méthodistes

Au titre des domaines particuliers, je mentionne l'exposé d'Alexander Völker | - luthérien, directeur du Jahrbuch für Liturgik und Hymnologie – sur la tradition du Kirchenlied et du manuel de chants dans l'espace germanophone. Un modèle saisissant de professionnalisme, de pédagogie, de passion... et de bonté dans la manière de traiter un sujet pourtant connu. A.V. a su construire pour son auditoire le site théologico-musical du cantique allemand à travers quatorze paradigmes et manifester tout à la fois la richesse d'une telle tradition pour les assemblées contemporaines mais aussi ses écueils. Au nombre de ceux-ci, la Verliederung – le « tout-mettre-en-chant » – de la liturgie : un aspect qui aurait pu revenir dans les débats du plenum. Un site voisin du précédent, quoique différent culturellement, a retenu mon attention: Karen B. Westerfield Tucker, une jeune scholar méthodiste qui enseigne à la Duke University de Durham (Caroline du Nord), a décrit pour nous l'origine populaire des hymnes en langue anglaise et montré de quelle manière ils sont entrés dans l'ordo liturgique des Dissenters (protestants non anglicans) au XVIIIe siècle tout en servant un objectif dogmatique et catéchétique strict.

Un autre paramètre du thème « liturgie et musique » m'a paru bien honoré : la place et la fonction de la musique contemporaine dans le culte. Par musique contemporaine, j'entends aussi bien les créations « classiques », la musique profane, la technique électronique, que les mélodies dites « populaires ». Et, de façon très précise, j'ai écouté avec intérêt Osmo Vatanen présenter le projet d'ordo musical pour l'Église finnoise : où l'on perçoit un recours, trop direct peut-être, au chant grégorien. Du côté de l'Orient,

<sup>1.</sup> Voir ci-dessous, p. 95.

plusieurs d'entre nous auront été éveillés aux sons de la musique liturgique du Kerala par ceux qui seront nos hôtes en 1999 à Kottayam. Des vêpres furent d'ailleurs célébrées en rite syro-indien le mercredi du congrès.

## Le chant en francophonie

des points de réflexion mieux en paise avec les mœurs

Quant aux cinq interventions des catholiques francophones, on peut dire que, nonobstant la diversité des sujets abordés, du xviie siècle à l'an 2000, elles ont rencontré plus qu'un intérêt poli. Face aux grandes traditions du chant en langue vernaculaire et aux manuels qui en portent l'empreinte – nous pensons bien sûr aux hymnes anglicans ou protestants, aux Kirchenlieder luthériens,... - notre expérience peut paraître limitée. Et pourtant ce qui en a été dit en a intéressé plusieurs. Je pense ici à cet objectif, qui habite actuellement nos responsables de pastorale sacramentelle et liturgique, de constituer un corpus hymnologique étroitement lié aux rites de la célébration. Or, après trente années de création tous azimuts et grâce à elles peutêtre, le moment n'a jamais été aussi favorable. Il me semble que, dans cette promotion en faveur de chants proprement rituels, nous avons davantage de liberté de manœuvre que nos frères et nos sœurs de langue allemande ou anglaise! Il suffit de rappeler ce que Alexander Völker disait de la Verliederung qui risque de paralyser la tradition germanophone. Le même hymnologue me confiait en passant son admiration devant l'une ou l'autre réussite mélodique de notre Akepsimas national.

Plus haut je me permettais d'exprimer mes réticences à l'endroit des « grandes » conférences du congrès. La présidente, Mme Irmgard Pahl, annonçait dans son exposé inaugural <sup>2</sup> la nécessité d'instaurer un « discours fondamental » sur la musique tant d'un point de vue d'anthropologie générale que de celui d'une théologie de la liturgie. Et d'énumérer les « loci » de la musique en liturgie :

source la parole de grâce acqueillie. Voici l'henne ou m

<sup>2.</sup> Voir ci-dessous, p. 15-26.

ses fonctions kérygmatique, doxologique, dialogale, communautaire, festive, etc. toutes choses qu'il convenait de rappeler certes. Mais, en plus des grands principes de base décrits dans les bons manuels, j'attendais personnellement des points de réflexion mieux en prise avec les mœurs sonores de notre temps. Ici je regrette l'absence de Godehard Joppich qui nous promettait une conférence sur la signification contemporaine du chant grégorien.

## Le principe de nécessité

Prenons par exemple le principe de la nécessité de la musique et du chant dans le déploiement rituel. Un tel principe ne saurait être appliqué de la même manière dans une civilisation où la musique est une chose rare (dans l'Antiquité de manière générale, pour faire court, ou bien dans nos paroisses de campagne voilà cinquante ans) et dans une culture saturée de bruits et de sons comme la nôtre. Et puis nous savons bien que, pour les Pères, la musique n'est jamais nécessaire! De nos jours, il faut aider l'homme à déposer son « walkman ». Soit en termes plus théologiques, mettre celui ou celle qui veut entrer en liturgie à l'écoute de la Parole. Par conséquent, une musique qui prétend s'appliquer à cette tâche-ci s'y prendra autrement par rapport à la necessitas du chant. Avant de devenir homo laudans, il faut s'exercer à être tout simplement homo audiens. La Constitution Sacrosanctum Concilium a beaucoup parlé de la participation active, laquelle doit aussi être consciente. Or comment parvenir à cette conscience de l'action liturgique sinon d'abord en s'ouvrant?

 Participer c'est laisser agir l'autre, celui qui est la source directe de toute action. Ainsi écouter c'est agir. L'homo laudans est d'abord un homo audiens. La louange chrétienne est un « rendre grâce » : il s'agit de rendre à sa source la parole de grâce accueillie. Voici l'heure où la vie retourne à la source – comme dit une hymne de notre Liturgie des Heures.  Participer c'est toujours répondre à une initiative d'alliance qui ne vient pas de moi. Le chant liturgique est de type ministériel : il porte la Voix jusqu'à mon oreille et il en rapporte l'écho.

Le logos de Dieu, méprisant la lyre et la cithare, instruments sans âme, régla par l'Esprit Saint notre monde, et tout particulièrement ce microcosme, l'homme, son corps et son âme. Il se sert de cet instrument polyphonique pour célébrer Dieu et il chante lui-même en accord avec cet instrument humain. Car tu es pour moi une cithare, une flûte et un temple : une cithare par ton harmonie, une flûte par ton souffle, un temple par ta raison, en sorte que l'une vibre, l'autre respire et celui-ci abrite le Seigneur <sup>3</sup>.

### Musique et éthique

À propos encore de cette question tellement stimulante et profonde de la necessitas, et là nous abordons la relation de la musique à l'éthique, j'aimerais citer le propos du liturgiste réformé Bruno Bürki, ancien président de la Societas Liturgica – extrait de la belle conférence donnée à Saint-Maurice (Valais, Suisse) lors de la session Universa Laus International à fin août 1997.

Pour éviter tout malentendu spiritualiste ou faussement angélique, peut-être simplement naïvement irréaliste, il convient d'insister sur l'articulation de l'action sur la parole, en régime chrétien. Diaconie et liturgie vont de pair, dans la *Koinônia* ecclésiale. Ce n'est pas la musique ou le chant qui nous le feraient oublier. Le chant liturgique reste au contraire près des réalités et des besoins concrets regardant la vie des gens. Il y a, dans notre liturgie, le chant d'offertoire. Je comprends le terme au sens étroit et technique, mais aussi dans un sens large. Le chant nous entraîne, dans la suivance du Christ, à découvrir puis à partager les nécessités de nos semblables, dans la communauté rassemblée et au-delà. Le chant pourra nous mener

<sup>3.</sup> Clément d'Alexandrie, *Protreptique* I, 5 : Éd. du Cerf, coll. « Sources chrétiennes » 2bis, p. 58.

loin – non pas par un effet de séduction ou d'engouement trompeur, mais par ses effets libérateurs et par sa créativité. L'intime union entre chant et action liturgique et chrétienne dans un sens plus large, n'est alors pas simplement procédé d'animation, mais nécessité de commune nature et d'appartenance. Comment irions-nous à l'autel de Dieu sinon en chantant? Comment partirions-nous en mission – quand retentit le *Ite*, missa est – sinon en entonnant, à haute voix et peut-être, par exemple par souci de discrétion, en chantonnant dans le secret de notre cœur, un chant spirituel?

Une citation d'Augustin me vient à l'esprit. L'évêque d'Hippone, interprétant le *Magnificat* de la Vierge Marie et le reliant au Cantique de Myriam (Ex 15, 21) – laquelle saisit son tambourin pour chanter – fait voir le lien entre l'état du chrétien et le cantique. Le chrétien est crucifié, « étendu sur le bois de la croix » (voir Ga 5, 24) :

C'est ce que représente assez bien le tambourin de Marie qui accompagne le chant du cantique. En effet, le corps (é)tendu sur le bois de la croix devient comme une sorte de tambourin et l'on apprend de la croix à faire résonner le doux chant de la grâce 4.

#### Fonction mystagogique du chant

À travers Augustin, c'est toute la fonction mystagogique du chant qui s'ouvre à nous. À ce propos je me permets d'énoncer quatre propositions, non exhaustives bien évidemment. Et j'emprunte à d'autres.

A l'origine du monde, il y a le Son primordial, source de toutes les énergies expansées lors du Big Bang, ainsi

<sup>4.</sup> Hoc significare congruenter intelligitur tympanum, quod assumpsit Maria, ut huic cantico consonaret. In ligno enim caro extenditur, ut tympanum fiat; et ex cruce discant suauem sonum gratiae confiteri. [Sermo 363 PL 39, 1638.]. Cité in E. MAZZA, « Saint Augustin et la mystagogie », in Mystagogie; pensée liturgique d'aujourd'hui et liturgie ancienne (Conférences Saint-Serge 1992), 1993, Roma, C.L.V., 210.

que des structures vibratoires constituées par la suite. Un tel « son », à l'instar du Logos, se présente comme l'ins-

tigateur de toutes choses.

Or le mouvement fondamental qui régit l'univers créé n'est-il pas le retour du « son » à la source incréée, d'où il fut proféré : mouvement qui, dans le Logos incarné, se fait action de grâce, sacrifice du son. « Le sacrifice du son est à la base de tous les cultes où il y a chant et

« Car faire de la musique avec 2001 est 1« .º supisum

Le sacrificium laudis – depuis le psaume 50, v. 14 et 23, jusqu'à l'eucharistie chrétienne – s'accomplit paradoxalement dans le silence. Le chant apparaît alors dans sa nature ministérielle, comme un pédagogue et un mystagogue : il met sur la voie du sacrifice, il appelle, il introduit, il conduit jusqu'au moment où il s'abolit et s'efface. « La Parole en silence se consume pour nous » – chante l'hymne de vendredi saint dans la Liturgie des Heures en français. Dans l'attente, dans l'espérance du Chant nouveau, l'Alléluia du Royaume.

Mais, pour ne pas faillir à une telle finalité, pour conserver son caractère essentiellement mystagogique, « le chant de l'Épouse, la musique d'Église doit se garder en permanence de multiples tentations... de vieux démons sont toujours là pour détourner l'acte sonore de sa juste fin <sup>7</sup>. »

On comprend les réticences des Pères à l'endroit de la musique dans le culte chrétien! Car quel est donc le chant qui plaît à Dieu? « La louange de Celui que l'on veut chanter, c'est le chanteur lui-même. Vous voulez dire les louanges de Dieu. Soyez ce que vous dites. Vous êtes sa louange, si vous vivez selon le bien <sup>8</sup>. »

De même que la foi vient de l'écoute – fides ex auditu – ainsi le chant est-il également par priorité un « entendre » :

<sup>5.</sup> Voir A. Tomatis, Écouter l'univers (Du Big Bang à Mozart; à la découverte de l'univers où tout est son), Paris, Laffont, 1996.

<sup>6.</sup> Voir J. GELINEAU, « Le chemin de musique », Concilium 222, 1989, p. 159.

<sup>7.</sup> Ibid., p. 164.

<sup>8.</sup> AUGUSTIN, Homélie sur l'Ancien Testament, 34, 6 : CCL 41 ; LH Temps pascal, Mardi III.

« le cérémonial du chant n'a pas d'autre fonction quelquefois que de manifester cette priorité <sup>9</sup>. » Alors s'ouvre pour le sage la chaîne des « redire » et des « refaire entendre », la fidei canora confessio, la « poétique sonore de la foi ». C'est bien d'une sagesse dont il est ici question. Psallite sapienter (Ps 46, 8). « Au double sens de dégustation de ce qui est bon et discernement de ce qui est à entendre comme un enchantement et promesse <sup>10</sup>. »

« Car faire de la musique avec goût est le propre des sages », disait Augustin ". Dans l'acte de chant, l'ekklèsia, tout à la fois Épouse du Verbe et Vierge sage, éveillée (debout – verticalité) par la voix de l'Époux, se laisse conduire plus avant dans le mystère de Dieu et de l'intériorité humaine. « Viens du Liban, ô fiancée, fais ton entrée » (Ct 4, 8) – dit le fiancé – « Viens ! Maranatha ! »

- disent l'Esprit et l'Épouse (Ap 22, 17. 20).

Le chant sied aux êtres de désir, ceux que le Père attire à Lui. Comme tous les rites de la liturgie, le chant appartient à l'ordre du Royaume, à ce qui est donné par surcroît – non necessitate sed delectatione, commente Amalaire de Metz. Il est bien « le moyen de posséder déjà ce qu'on espère, et de connaître des réalités qu'on ne voit pas » (He 1, 1).

qui plaît à Dieu? « La louange de Celui que l'on veut

sleb denbus la serie les Jean-Claude Crivelli c.r.

la décause the des d'univers on tout ent sout d'enis, les flores 1998 ! L

<sup>9.</sup> J.-Y. HAMELINE, Acte de chant, acte de foi. Catéchèse 113, oct. 1988, p. 43.

<sup>10.</sup> *Ibid*.

<sup>11.</sup> Quoniam potest exerceri sapienter a sapientibus musica (Augustin).